



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le lundi, **17 mars 2025**, à **16 h 30**.

Donné à La Minerve, ce 12e jour de mars 2025.

Lucie Bourque

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffièretrésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 12 mars 2025, entre 14 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 mars 2025.

our Aug

Lucie Bourque

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe